

Image not found or type unknown



Vente sur internet enchères

Par **quicky123**, le **29/05/2008 à 19:50**

bonjournj'achète des baskets sur internet au canada pour les revendre sur internet sur un site d'enchères est ce que j 'ai le droit de le faire merci de votre réponse

Par **frog**, le **29/05/2008 à 19:51**

Si vous vous acquittez des frais de douane et que votre activité commerciale est déclarée, pas de souci.